



Inscrit au cned, mais des soucis de budget m'ont obliger d'arrête

Par **fifi82**, le **24/12/2011** à **09:01**

Bonjour,

je me suis inscrite à des cours par correspondance cned en août, mais ma situation qui a suivi a remis en question la continuité de ces cours lorsque j'ai reçu mon salaire en octobre. Malgré le faite que je travaille, je ne vie qu'avec 500 euro par mois avec RSA compris, car mon patron avait modifié mon contrat. Actuellement à -800euro, sur mon compte depuis trois mois, également maman célibataire, je ne peux plus payer, donc pour éviter tout problème, je le leur ai envoyé tout les cours vierges, avec la copie de mon contrat et la copie du RSA, en justificatifs, mais l'organisme refuse que j'arrête alors que je ne suis pas solvable. Je voudrais savoir si possible si j'ai le droit d'arrêter les cours et si quelles sont mes droits à ce sujet. Sachant que mon rétractation n'a pas excédé 3 mois.

J'espère que vous pourrez m'aider, Je vous en remercie.

Sandrine